



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2019**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSES : Pamela BARRET, Jean-Yves MEIGNEN qui donne procuration à Louis LAUDUN.

ABSENT :

1. Extension du réseau électrique pour alimenter la station d'épuration de Carniol – autorisation à donner au Maire de signer la convention de servitudes avec le Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute Provence.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention de servitude avec le SDE du 04.

2. Vote du compte administratif 2018 – budget de la commune.

Monsieur le Maire sort de la salle au moment du vote.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget de la commune.

3. Affectation du résultat 2018 – budget de la commune.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat 2018 du budget de la commune.

4. Vote du compte de gestion 2018 – budget de la commune.

Le conseil municipal prend acte du compte de gestion 2018 du budget de la commune.

5. Vote du compte administratif 2018 – budget eau et assainissement.

Monsieur le Maire sort de la salle au moment du vote.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget eau et assainissement.

6. Affectation du résultat 2018 – budget eau et assainissement.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat 2018 du budget eau et assainissement.

7. Vote du compte de gestion 2018 – budget eau et assainissement.

Le conseil municipal prend acte du compte de gestion 2018 du budget eau et assainissement

8. Rapport sur la formation des élus 2018.

Les conseillers municipaux prennent acte du rapport sur la formation des élus 2018.

9. Rapport sur l'eau 2018.

L'assemblée délibérante approuve le rapport sur l'eau 2018.

10. Vote des taxes locales 2019.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales 2019 :

- Taxe d'habitation : 12.13 %
- Taxe foncière bâti : 15.60 %
- Taxe foncière non bâti : 40.75 %

11. Vote du budget primitif 2019 – budget de la commune.

Les conseillers municipaux votent à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune équilibré comme suit :

Fonctionnement : 1 045 727,42 €

Investissement : 1 390 428,39 €.

12. Vote du budget primitif 2019 – budget eau et assainissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 eau et assainissement équilibré comme suit :

Fonctionnement : 341 388,20 €

Investissement : 374 539,22 €.

13. Compte-rendu du Maire au titre des délégations permanentes.

L'assemblée prend acte de la décision n°2019/29 relative au mandatement de l'agence IT 04 pour réaliser une étude de faisabilité pour la réduction de la vitesse sur la RD 51 au niveau du Chapeau Rouge.

14. Création d'un poste d'adjoint technique.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique pour un recrutement dans le courant du dernier trimestre 2019.

15. Motion concernant l'hôpital de Banon.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la motion présentée concernant le maintien de l'hôpital de Banon.

16. Travaux de réfection de la toiture de la chapelle de Cheyran – demande de subvention auprès des Villages et Cités de Caractère (VCC).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès des Villages et Cités de Caractère pour financer les travaux de réfection de la toiture de la chapelle de Cheyran.

Fait à Simiane la Rotonde, le 16 avril 2019.

Le Maire, Louis LAUDUN

